



## Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil

15 mai 2024 à 8h

### AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Donné par la directrice aux opérations, greffière-trésorière adjointe, qu'une séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle aura lieu à la salle du conseil municipal, le 15 mai 2024 à 8h avec l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation de signature de l'Entente modifiant l'Entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska Ouest
4. Adoption du projet de règlement 2024-06 visant à modifier le règlement de zonage no 1991-2 afin d'abroger le 4<sup>e</sup> alinéa de l'article 6.5 et ainsi permettre la reconstruction d'un ouvrage, d'un bâtiment ou d'une construction dérogatoire suite à sa démolition volontaire
5. Prêt à usage pour le stationnement en face de la Cinquième-Grève Est
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

Nancy Chassé  
Directrice aux opérations, greffière-trésorière adjointe